Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260303-2702202613-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN

LE 27 FÉVRIER 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
13	14	14

Date de la Convocation

20 février 2026

L'an deux mil-vingt-six, le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC, la Maire.

Présents : Carole BONNIEC, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Nathalie HAMON, Gilbert KERBOEUF, Willy LE GOURRIEREC, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Cyril LE QUERREC, Valérie HEUZÉ, Mickaël SADOU, Isabelle L'ANTHOËN, Anthony PERON

Excusée : Isabelle RIOU (procuration à Karine THOMAS),

Secrétaire de séance : Virginie LE ROLLAND

Objet : ÉCOLE PRIVÉE

Madame la Maire fait part du courrier du Président de l'OGEC Notre Dame concernant la participation de la commune aux frais de dépenses de fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2025/2026.

Deux enfants de Lanmérin y sont scolarisés, dont un en grande section de maternelle.

Une participation de 300 € a déjà été votée pour les enfants de la commune scolarisés dans les écoles privées.

Après délibération, le conseil municipal DÉCIDE de verser la somme de 300 € à l'OGEC Notre Dame de Kermaria-Sulard.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire de séance

Virginie LE ROLLAND

La Maire

Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMERIN
22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 03 mars 2026
Affiché le 03 mars 2026